



## **Cours municipaux de promotion sociale pour adultes Session 2022 – 2023**

INFORMATION, COURS ET INSCRIPTIONS :  
A.L.E.F. - 14/16 rue Germain PINSON - ☎ 01 45 73 23 32  
**Ligne d'autobus n° 183 - arrêt : Charles Infroît**

**Si vous souhaitez développer ou parfaire vos compétences linguistiques en français ou en anglais, la ville de Vitry-sur-Seine vous propose une offre de formation variée destinée à accompagner votre projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.**

Cette formation est proposée aux **adultes âgés de 18 à 59 ans** en recherche d'emploi ou souhaitant un complément de formation afin d'évoluer dans leur vie professionnelle, dans leur insertion sociale.

**Ces cours gratuits** étant réservés aux Vitriots, il est donc demandé de présenter un **justificatif de domicile** lors de l'inscription (*quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone, avis d'imposition, etc.*) ainsi qu'**une pièce d'identité**.

**Le suivi de ces cours demande un investissement en temps et en travail important de la part des stagiaires** (*deux soirs par semaine durant deux heures + le travail personnel*).

Le nombre de places étant limité, chacun doit bien prendre la mesure de son engagement afin d'éviter de futurs désistements en cours d'année dus à un manque de disponibilité (*aucun cours n'étant dispensé durant les vacances scolaires*).

**ATTENTION : les candidatures ne sont pas classées par ordre d'arrivée !**

Il n'est donc pas nécessaire de se précipiter le premier jour des inscriptions, **la période de recensement des candidatures s'étalant sur 3 jours pour le français** (du 19 au 21 septembre), **sur 1 jour pour l'anglais** (préinscription et test écrit le 5 septembre, et test oral le 5 ou 7 septembre).

Une démarche visant à pré-positionner chaque candidat-e selon son degré de maîtrise de l'oral, ses motivations d'apprentissage (sociale, éducative, culturelle, professionnelle) ainsi que sa capacité d'assiduité permettra cette année encore d'analyser finement les demandes et les besoins des habitants afin de mieux y répondre.

Ainsi, chaque candidat-e sera reçu-e individuellement par un formateur de l'ALEF dans le cadre d'un entretien préalable de positionnement.

A l'issue de ces inscriptions, les candidat.e.s retenu.e.s seront positionné.e.s sur un groupe correspondant à leurs attentes, les candidat.e.s non retenu.e.s étant soit inscrit.e.s en liste d'attente, soit orienté.e.s vers un dispositif alternatif adapté à leurs besoins.

**Deux absences répétées, non justifiées, entraînent d'office la radiation de la formation.**

FRANÇAIS - Groupes par objectifs					
1 Oral débutant	2 et 3 Oral intermédiaire	4 Priorité lecture et écriture	5 Priorité lecture et écriture	6 Priorité écrit et oral	7 et 8 Thématiques croisées
priorité visée sociale et écrits correspondant	visée sociale, professionnelle et écrits correspondant	découverte exploration	appropriation consolidation	situations de communication	écrit et oral

Jours et horaires des cours : les lundi **et** mercredi, **ou** les mardi **et** jeudi, de 18h30 à 20h30

### ANGLAIS - Groupes « faux débutants » et « avancés »

Apprentissage des principales bases du langage destiné à acquérir une aisance d'utilisation ainsi qu'une certaine autonomie dans les situations usuelles en milieu professionnel.

1<sup>ère</sup> session : du 26 septembre 2022 au 8 février 2023 / 2<sup>ème</sup> session : du 6 mars au 28 juin 2023

Jours et horaires des cours : les lundi **et** mercredi, de 18h00 à 20h00 **ou** de 20h00 à 22h00

### Dépôt des candidatures et entretiens de positionnement :

**Français** : Du lundi 19 septembre au mercredi 21 septembre 2022 de 18h30 à 20h00

**Anglais** : Le lundi 5 septembre 2022 de 18h00 à 19h30 (+ tests écrits et oraux soit le 5, soit le 7 septembre)

### ATTENTION !!!...

**Tout candidat doit apporter au moment de l'inscription :**

- une pièce d'identité originale avec photo
- un justificatif de domicile au même nom

**...SANS CES DOCUMENTS, AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE !!!**

**Pour les personnes hébergées :**

- une pièce d'identité originale avec photo
- une attestation sur l'honneur datée et signée par la personne **hébergée**
- un justificatif de domicile de la personne **hébergeant** ainsi qu'une copie de sa pièce d'identité et une attestation sur l'honneur d'hébergement dûment signée par elle

**Rappel : priorité sera donnée aux personnes n'étant pas hébergées.**

**Début des cours :**

**Français** : le lundi 26 ou le mardi 27 septembre 2022 (selon les groupes) ;

**Anglais** : le lundi 26 septembre 2022.